

Croix Psaume

Etienne Psaume est assassiné le 27/10/1828 dans la forêt du Hazoy près du plateau de Boucq aux confins de la Meurthe et de la Meuse. Une croix de taille modeste commémore ce drame.

Résumé des faits :

Etienne Psaume descendait des familles Psaume de la Meuse, de la famille de Nicolas Psaume, évêque de Verdun née en 1518 et décédé en 1575 qui fonda une université éphémère. Il était le fils de Christophe Psaume et de Catherine Marquant, familles de Commercy implantées quartier des moulins et qui étaient tanneurs de profession.

Etienne Psaume s'illustre pendant la période révolutionnaire. Il fait partie de la délégation de la Meuse qui ira à Paris pour la 2ème fête de la fédération le 14/07/1792

Le commerçant épouse à Boucq Jeanne Claude Piquot née en 1767. Ils habiteront rue des capucins. Il a 3 filles, Cornélie, Catherine Sophie et Victoire.

Il devient procureur du syndic de Commercy. Il s'insurge contre l'ordre ancien, ceux qui souhaitent rétablir le culte. Il est élu au directoire de Commercy. Il anime même un cercle constitutionnel. Il perd son épouse en 1801.

Les changements politiques, l'obligent à s'exiler à Nancy en 1802. Il devient journaliste puis avocat au barreau de Nancy. Il se remarie en 1809 avec Jeanne Lemoussu. Sa fille Elisabeth Stéphanie née à cette même date.

Catherine épouse Paul Ranxin pharmacien à Versailles, sa soeur Victoire se marie avec Pierre François agriculteur à Boucq. Cornélie, l'ainée à Pierre Charles Simon fils d'un ancien notaire.

Ces derniers habitent à Sorcy où son mari exploite un commerce de vins et de bois.

En 1824, Cornélie décède. Influencée par son père, elle lui lègue l'usufruit de la moitié de ses biens mobiliers et immobiliers et lui confie la tutelle de ses 3 enfants.

Le gendre Simon refuse, une haine implacable s'instaure entre eux.

Le 16/09/1826, Etienne Psaume est victime de 3 incendies dans ces biens de Commercy. Affaire jamais élucidée.

Sa dernière fille, Elisabeth Stéphanie se marie avec Etienne Cabouat, qu'elle a connu par sa mère Jeanne Lemoussu. Celle-ci a quitté le domicile conjugal pour vivre avec le père de Cabouat.

Au moment du mariage, la mère d'Elisabeth promet une dot à Etienne Cabouat, Etienne Psaume accepte de lui accorder 2/3 de son avoir ce qui laisse sans ressource Jeanne Lemoussu.

Etienne Cabouat essaye de s'emparer de la dot mais sa femme le quitte.

Cabouat rencontre Pierre Charles Simon, son beau-frère, ils fomentent ensemble une solution brutale. Simon est souvent en conflit avec Psaume (exploitation de vignes en indivision à Boucq)

Le drame : le 27/10/1828 au retour des vendanges à Boucq, Etienne PSAUME part de bon matin vers Commercy par le plateau de Boucq et la forêt. Vers 10 h, un passant remarque des traces de sang sur le sol.

Comme le corps a été enlevé, une enquête est ouverte. On ratisse la forêt à plusieurs reprises jusqu'au 15 novembre; Son corps est retrouvé à 17 m du chemin soit 2,4 kms de Boucq. Sa dépouille a été traînée et a été la proie des animaux sauvages. Les langues se délient peu à peu.

Cabouat et Simon qui avaient de faux alibis sont démasqués.

La condamnation aux assises des assassins :

L'audience débute l'année suivante le 08/07/1829. 121 témoins à charge sont entendus, et 66 à décharge.

On entend par exemple des notables de Commercy Mr Joba Maire, Mr de Lisle ancien maire, ainsi que Mr Darbu de Roisy et enfin MrHussenot ancien Sous Préfet.

Mr Etienne député, habitant à Sorcy témoigne en faveur de Simon.

Néanmoins, les 2 comparses sont condamnés à la peine de mort.

Le père Cabouat et la Veuve de Psaume un temps incarcérés pour complicité sont néanmoins blanchis.

Après rejet des pourvois en cassation, l'exécution a lieu à Saint Mihiel au milieu d'une foule immense le 14/09/1829.

Simon et Cabouat sont guillotins.

D'après les notes d'A.THOUVENOT de Commercy